



COMITE SYNDICAL DU SYNDICAT MIXTE
Séance du jeudi 30 juillet 2020

ÉLECTION DU SECRÉTAIRE-ADJOINT

Procès-Verbal

Le doyen d'âge, Président de séance, après avoir donné lecture des articles L5211-2, L2122-4, L2122-7 et L2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales, a invité le Conseil à procéder à l'élection du Président.

Le secrétaire de séance est **Iselelle ESPINOSA**

Chaque conseiller, à l'appel de son nom, a déposé dans l'urne son bulletin de vote écrit sur papier blanc.

Premier tour de scrutin

- Candidats :
- **Mme Catherine DURAND**
 -
 -

- Vote :	<i>Inscrits</i>	10
	<i>Votants</i>	10
	<i>Bulletins blancs ou nuls</i>	0
	<i>Suffrages exprimés</i>	10
	<i>Majorité absolue</i>	6

- Ont obtenu :
- **Mme Catherine DURAND** 10 voix
 - voix
 - voix

M **me Catherine DURAND** ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés est déclaré élu et a été immédiatement installé.

Les assesseurs

Les scrutateurs

Le secrétaire de séance

Le doyen d'âge,
Président,